

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Marine nationale : Ghislain Moussavou Moussavou à la tête de l'Arrondissement maritime de l'Estuaire



Photo: SNN

Le capitaine de frégate Ghislain Moussavou Moussavou est conscient de sa tâche.

S.A.M.  
Libreville/Gabon

Au terme d'une cérémonie riche en émotion, le capitaine de frégate Ghislain Moussavou Moussavou a pris vendredi dernier, le commandement de l'Arrondissement maritime de l'Estuaire. Ce qui place sous son autorité également le groupement de fusiliers marins.

"Je suis fier d'occuper ces nouvelles fonctions. Surtout après vingt années au service de la Marine nationale. L'un de mes objectifs est de satisfaire le personnel de cette institution, d'être à son service. Car lorsque les gens apprécient votre travail, ils vous le rendent en retour. C'est un peu comme si vous les tiriez et qu'ils vous poussent à bien faire en retour", a-t-il indiqué. Le capitaine de frégate Ghislain Moussavou est né le 14 décembre 1974 à Tchibanga. Il s'engage dans la Marine nationale en septembre 1998 et intègre aussitôt l'École royale navale du Maroc d'où il sortira diplômé en juillet 2002 (option opérations). Il est titulaire du diplôme d'état-major obtenu à l'École d'état-major de Libreville et d'un

Brevet militaire supérieur du second degré de l'École supérieure internationale de guerre de Yaoundé (Cameroun).

A terre, le capitaine de frégate Moussavou Moussavou a occupé les fonctions de commandant de la base navale de Mayumba, puis de commandant du Centre d'instruction naval de Port-Gentil. Il a été dernièrement le directeur des opérations de la Marine nationale. Il a obtenu les grades d'enseigne de vaisseau de première classe en juillet 2002, d'enseigne de vaisseau de première classe-major en juillet 2004, de lieutenant de vaisseau en octobre 2009, de capitaine de corvette en janvier 2018, de capitaine de frégate, à titre exceptionnel, en juillet 2021.

Pour mémoire, en 1996, l'architecture de la Marine est modifiée et les arrondissements maritimes sont créés. Ce sont l'arrondissement maritime de l'Ogooué (AMAROG), l'arrondissement maritime de l'Estuaire (AMAREST) et l'arrondissement maritime de la Nyanga (AMARNY). Ces arrondissements assurent la représentation et la continuité du Commandement de la Marine et ont pour responsabilité la sécurisation de l'espace maritime gabonais.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Libreville, le 16 janvier 2023

**Mise à jour de la convention de compte « Particulier »**

Cher(e) Client(e),

La Direction Générale de BGFIBank Gabon SA a le plaisir de vous informer de la révision de sa convention de compte « Particulier ».

En application du règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC relatif à la protection des consommateurs des produits et services bancaires dans la CEMAC, chaque client particulier est invité à bien vouloir se rapprocher de son agence, pour la signature de ladite convention dans un délai de trente (30) jours à compter de la diffusion de la présente.

A défaut de signature dans ce délai, les modifications apportées seront réputées acceptées de plein droit.

**La Direction Générale**

BGFIBank Gabon  
Une société du Groupe BGFIBank

Statut juridique : Société anonyme au capital de 100 000 000 000 F CFA - R.C. G. M de Libreville N° 2016/18 004 00 - Démographie N° 07 000 000 F - NIF 27 100 000 M  
Siège social : 1504 Boulevard de l'Indépendance - BP 2282 Libreville (GABON) - Téléphone : 241(0) 78 22 24 / 01 78 22 00 / Fax 041(0) 78 24 04 - Telex : 6260-00 - BGFIBANK - www.groupibank.com